Janville sur Juine
Entre Juine et Renarde
Parc Naturel régional du Gâtinais français

N° 22

Avril 2018

Janville demain

Merci à l'Association des Commerçants & Artisans de Janville sur Juine (ACAJJ) pour cette belle Chasse à l'œuf !

des nouvelles de notre zone commerciale... *P5*

Sommaire

2 - Janville en images
3 - Vie Citoyenne
4 - Finances
4 - Cadre de Vie
6 - Actions sociales et Solidarité
7 - Enfance et Jeunesse
7 - Culture & Loisirs
8 - Agenda

Janville en images

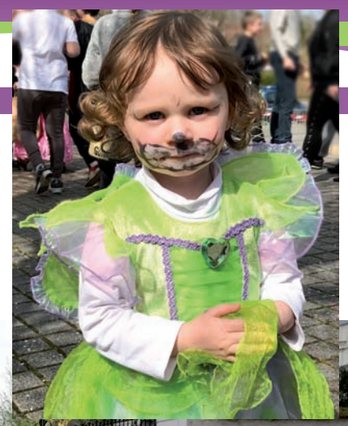

Carnaval des écoles

Diner dansant JADLS

Projection film sur le Guatemala - Club du Jeudi

Inauguration libel'bulle
Brasserie de la Juine

Concert JLO

Grande chasse à l'oeuf de l'ACAJJ
Après l'effort... le réconfort !

Vie citoyenne

Cispd

Lancement du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de la CCEJR à l'Espace Jean-Monnet à Etréchy.

Le contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) a pour mission, à partir d'un diagnostic, d'élaborer une stratégie territoriale cohérente et dynamique, de suivre son exécution et son évaluation.

Elaborer un dispositif dynamique et adapté aux spécificités locales, en partenariat étroit entre le Sous-Préfet, le procureur de la République et les services de police nationale et de gendarmerie. En présence de Mme **Chevalier**, Préfète de l'Essonne, Mme **Nisand**, Procureur de la République, Mme **Vilmus**, Sous-préfete d'Etampes, M. **Gontier**, Commandant de la compagnie de gendarmerie d'Etampes, M. **Foucher**, Président de la CCEJR et maire de Villeconin, Mme **Bougraud**, Vice-présidente de SMAD de la CCEJR, M. **Garcia**, Maire adjoint d'Etréchy à la citoyenneté, la sécurité et la prévention de la délinquance, ainsi que les maires des communes concernées, tous mobilisés pour renforcer la sécurité et la tranquillité publique.

Notaires

Calendrier des consultations gratuites - Année 2018 Chambre des notaires de l'essonne

14, rue des douze Apôtres
91000 EVRY-VILLAGE
SUR RENDEZ-VOUS
01-60-78-01-27

Dates 2018

9 - 23 Janvier
13 Février
13 - 27 Mars
10 Avril
15 - 29 Mai
5 - 19 Juin
4 - 18 Septembre
2 - 16 Octobre
6 - 20 Novembre
4 - 18 Décembre

Cérémonie

Les populations de Bouray, Lardy et Janville sont invitées à assister aux cérémonies officielles organisées pour la célébration de l'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

- 9h30 Bouray - Place de l'église
- 10h Lardy - Ancien cimetière
- 10h30 Janville - Place de la mairie

en présence des enfants des écoles, des associations d'anciens combattants, des élus des municipalités, des sapeurs-pompiers, avec l'aimable participation de la fanfare intercommunale.

Un vin d'honneur sera offert par la commune de Janville.

Tremplin

Le Tremplin citoyen

Jeunes de 17 à 25 ans, donnez du ressort à vos projets !

Le Tremplin citoyen, c'est donner aux jeunes de l'autonomie dans leurs projets et valoriser leur envie d'agir.

Comment cela fonctionne ?

—> **40h** d'implication citoyenne dans une association ou une collectivité publique, qui s'engage à accueillir les jeunes pour y effectuer une mission d'intérêt général

—> **400 €** pour financer études et formation, dépenses de santé, mobilité et transports, ou encore logements

Toutes les informations et les dossiers de candidature sont disponibles sur tremplin-citoyen.essonne.fr

Prélèvement à la source

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ESSONNE

Communiqué de presse *Communiqué de presse*

www.impots.gouv.fr

EVRY, le 14/03/18

Mise en place de numéros spéciaux, au sein de la Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne, dédiés au prélèvement à la source et aux questions relatives à la campagne déclarative

➔ PRELEVEMENT A LA SOURCE

Pour les questions relatives au Prélèvement à la Source, le numéro à contacter est le :

0811 368 368
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
(appel surtaxé 0,06 cts la minute + coût de l'appel)

➔ CAMPAGNE DECLARATIVE

La Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne informe ses usagers que durant toute la campagne déclarative, du 16 avril au 17 mai 2018, un **numéro de téléphone spécial est mis en place sur le département.**

Tout usager, désireux de poser une question d'ordre général est invité à composer le :

01.69.47.18.96
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
(numéro au tarif local)

Pour les demandes les plus complexes, les usagers particuliers sont invités à prendre contact avec nos services via leur messagerie sécurisée disponible sur le site impots.gouv.fr ; ils peuvent également, à tout moment, y trouver tous les services en ligne et de nombreuses réponses à leurs questions d'ordre général ou personnel via leur espace Particulier.

Contact presse :
Direction départementale des Finances publiques de l'Essonne, Communication, Eve GLEYO : 01 69 13 26 90

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

finances

quotient familial / année scolaire 2018-2019

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°18/2005 en date du 28 avril 2005 relative à la création d'un Quotient Familial Communautaire,
Vu le taux d'inflation constaté au 1er janvier 2018, soit 1.4%

APRÈS DÉLIBERATION,
le conseil communautaire, À L'UNANIMITÉ, FIXE les bases retenues pour la détermination des tranches de Quotient comme suit :

Tranches	Bases retenues
T1	jusqu'à 5 219 €
T2	de 5 220 à 6 785 €
T3	de 6 786 à 8 821 €
T4	de 8 822 à 11 469 €
T5	de 11 470 à 14 911 €
T6	de 14 912 à 19 385 €
T7	supérieur à 19 386 €

DIT que les revenus pris en compte sont les revenus de l'année N-2 (les revenus de l'année 2016 pour les quotients familiaux de l'année scolaire 2018-2019).

DIT que cette mesure prendra effet à compter de la rentrée scolaire 2018.

Cadre de vie

nuisances sonores

Le printemps

Il s'annonce par plus de lumière entrainant le réveil du monde végétal, qui intensifie les plaisirs du jardinage.

A cette période et au delà, il est toujours bon de rappeler quelques règles favorisant notre qualité de vie commune. Ainsi, les tondeuses, débroussailleuses et tout autre engin d'entretien des espaces verts **à moteur thermique ou électrique**, mais également tout outil de bricolage (perceuse, ponceuse...) employé **à l'extérieur comme à l'intérieur** d'un bâtiment, par exemple : scie, ponceuse, nettoyeur haute pression, décapeur, **... voient leur utilisation interdite pendant les tranches horaires suivantes :**

- en semaine avant 8h00 et après 19h00,
- le samedi avant 9h00 et après 18h00,
- les dimanches et jours fériés avant 10h00 et après 12h00.

Bien entendu, il est recommandé d'appliquer ces obligations avec discernement.

Par exemple, avec la présence dans le voisinage proche d'une personne travaillant la nuit, il serait convivial d'évoquer avec elle sa période d'éveil... Dans cet esprit, de la disponibilité ponctuelle en semaine, permettrait de limiter le volume symphonique des tontes du week-end.

Si la convivialité ne peut suffire, il reste la contrainte. Comme les horaires de l'arrêté municipal – largement partagés sur le territoire national – se situent en dehors des horaires d'ouverture de bureau de la police intercommunale, il convient de s'adresser à la gendarmerie.

déchets

Poubelles

Une compétence de la Communauté de Commune, des disparités tarifaires.

Le conseil communautaire du 29 mars, a voté à la majorité les taux de la TEOM 2018.

Rappelons que le total des sommes payées par les habitants doit recouvrir le coût global du service "ordures ménagères".

Ce service inclut :

- La collecte avec le ramassage en "porte à porte" des divers bacs (verts, jaunes, plus les verres, les végétaux.)
- Le traitement de ces déchets (incinération, valorisation, enfouissement)
- Les déchetteries et bornes d'apport volontaire.

Bien sûr ce coût est diminué du montant des versements des éco-organismes (d'où l'intérêt économique du tri sélectif). Sur le territoire d'Entre Juine et Renarde, trois façons de recouvrir ce paiement cohabitent selon les communes.

Pour LARDY :

Ce n'est pas une taxe, mais une redevance. Les Larziacois payent au service consommé (interlocuteur le Sedre) !

Pour les communes gérées totalement par la Communauté de Commune :

Collecte et traitement issus pour la plupart du Sircom de la Ferté-Alais pionnier du tri sélectif (souvenez-vous de Val'Eco), et d'un coût à l'habitant : 87.84 €.

Ce montant multiplié par le nombre d'habitants reporté aux bases locatives des propriétés de la commune (première ligne de votre feuille d'imposition) donne un taux qui bien sûr n'est pas le même pour ces communes. (5.72 pour Étréchy, ville plus dense que Chamarande avec 10.54)

J'insiste : pour ces communes le coût est identique à l'habitant !

Enfin pour les communes issues de l'ex Sictom du Hurepoix :

Intégrées au 1er janvier 2018 au SIREDOM (traitement bien sûr mais aussi collecte-nouveauté). C'est un taux déterminé par le syndicat qui s'appliquera aux bases locatives des propriétés, cela aboutira bien sûr à un total qui devra couvrir le coût du service.

Et là pour ces communes le même taux 7.17, mais des disparités cette fois pour le coût par habitant (58.96 € à Souzy-la-Briche mais 103.48 € à Saint-Sulpice-de-Favières.)

Quelle complexité !

Ceci résulte de l'histoire de nos communes, de nos syndicats et de notre Communauté de Communes, et de choix politiques et économiques à certains moments !

L'avenir :

Nous devrons harmoniser pour le territoire le coût du service.

Pour cela la première étape sera de récupérer la gestion directe du ramassage pour les six communes de l'ex Sictom du Hurepoix.

Ainsi nous maîtriserons et contrôlerons le coût du service. Nous devrons choir entre un coût à l'habitant ou un taux, mais ceci ne pourra se faire sans étude économique.

Restera encore la solution adoptée à Lardy de la redevance incitative. **Il faut impérativement continuer à trier les déchets et à les réduire.**

Un schéma directeur communautaire pour les bornes d'apport volontaire sera indispensable (verres, vêtements...). Toutes les communes doivent participer à la réduction des déchets, c'est une question économique et écologique, le territoire s'est engagé depuis longtemps dans cette voie. **Continuons.**

Jacques CABOT - **Maire de Bouray sur Juine**
5ème vice-Président CCEJR
Délégué à la gestion des collectes et traitement

Cadre de vie

attention frelon

Attention Frelon !!!

Introduit en France au début des années 2000, *Vespa velutina* a depuis colonisé les trois quarts du territoire. Les premiers à s'en plaindre sont les 70 000 apiculteurs qui voient, à chaque saison, leurs essaims décimés.

Le frelon asiatique met les abeilles en charpie pour alimenter ses larves. À l'affût devant les ruches, il stresse les butineuses qui en oublient de faire leurs réserves pour l'hiver.

Thorax noir et pattes jaunes, l'insecte a été officiellement déclaré nuisible, ce qui autorise à le combattre. Des sommes de plus en plus importantes sont dépensées pour endiguer la prolifération.

Au printemps, ils construisent des nids pour développer leurs colonies. Il faut les détruire, avec précaution.

Chez les frelons asiatiques, le printemps marque le début d'un cycle de développement. Après avoir hiberné, les fondatrices partent créer leur propre nid. Chacune, en solitaire, trouve un endroit abrité et commence à le fabriquer en mastiquant des déchets végétaux. *"Nous conseillons d'être vigilant et d'inspecter régulièrement la maison et tout le bâti. On trouve des nids dans les abris jardin, les réserves de bois, les angles de fenêtre, les avant-toits, les caches à moineaux..."* Pas plus gros qu'une balle de golf au départ, le nid peut même se développer dans des chaussures...

Une fois le nid repéré, il convient de l'observer pendant une quinzaine de minutes, pour s'assurer que la fondatrice est bien à l'intérieur. Au début du printemps, la fondatrice est affaiblie et occupée à construire son nid. En présence d'une menace, elle va s'enfuir et reconstruire son nid ailleurs. Si vous n'êtes pas allergique, et que vous êtes en confiance, vous pouvez alors écraser le nid ou vaporiser un insecticide par son entrée, lorsqu'elle est à l'intérieur. Attention le risque de piqûres est nettement plus grand trois semaines à un mois plus tard, quand les larves de la première ponte ont éclos et que l'activité autour du nid est plus importante, il faut alors être très prudent.

Au moindre doute, si le nid est trop important, vous pouvez appeler la mairie qui vous donnera les coordonnées de spécialistes qui pourront venir vous en débarrasser (service facturé).

des nouvelles...

...de notre zone commerciale !

Bien conscients que cela n'avance pas assez vite à votre goût, **vos élus locaux** et **de la CCEJR** continuent de travailler sur ce dossier classé comme prioritaire. Nous avons fait le choix de contacter de nombreux promoteurs pour leur présenter notre projet, leur expliquer nos attentes et nos exigences et tout cela prend beaucoup de temps. Mais un projet aussi sensible pour notre commune ne pouvait être traité dans l'urgence.

Le temps est long aussi pour les commerçants qui résistent et poursuivent leur activité sur ce site, la coiffeuse, la fleuriste et le pharmacien. Pour autant les choses avancent et une promesse de vente est en cours de signature entre l'organisme d'Etat (EPFIF) qui nous aide à porter ce projet et le groupe Intermarché qui a accepté l'offre que nous lui avons proposée.

Le résultat de l'étude des consultations des différents promoteurs nous a conduits à **en retenir deux pour le moment, leur projet respectif se rapprochant le plus de nos exigences**. Des négociations seront encore nécessaires pour nous satisfaire, l'idéal étant pour notre commune de **créer un maximum de commerces** et pas trop de logements. Nous espérons pouvoir trouver un équilibre acceptable avec l'un de ces deux promoteurs afin de pouvoir enfin déposer le permis de construire. Nous sommes soucieux de **préserver l'environnement et le bien vivre** à Janville, et veillons à ce que cet aménagement ne crée pas de nuisance pour les riverains, tout en étant assez attractif pour attirer de nouveaux commerçants.

Nous attendons d'avoir des éléments concrets à vous présenter avant d'organiser une réunion publique qui permettrait de répondre à vos interrogations et d'échanger sur ce projet.

déjections

Législation déjections canines

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines **sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants** et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié **au ramassage des déjections canines** sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'**une contravention de 1ère classe** (35 euros).

Le problème de l'interdiction des déjections canines relève de la compétence de votre Mairie "responsable de la salubrité publique", envoyez une LRAR à votre Maire pour signaler cette incivilité

lignes électriques

Contrairement à ce que certains ont pu penser les travaux a l'entrée de notre village, rue Joliot Curie, ne sont pas pour amener la fibre haut débit sur notre commune, **mais ils concernent la SICAE et ses lignes d'alimentations électriques**.

La fibre optique sera une réalité pour chaque entreprise, chaque foyer, dans tout le département en 2020.

Notre CCEJR comprendra très exactement **13834 prises qui seront déployées entre fin 2018** (4ème trimestre) et la fin 2020.

Encore un peu de patience...

Cadre de vie

travaux...

De février au joli mois de mai nos services techniques ont été vus...

...dans les rues de notre village, lors des épisodes neigeux, **le tracteur était paré pour le déneigement** de la voirie.....

Dans les chemins de grande randonnée (GR) qui traversent notre commune, pour le **nettoyage et mise en sécurité** pour le plaisir des marcheurs

Sur la route de Pocancy, pour une **réparation provisoire en attendant la réfection définitive** qui sera faite par les services de la Communauté de Communes.

A l'école maternelle, **pour des travaux de maçonnerie pour remettre en état le plafond** qui a été endommagé par des fuites d'eau dues aux dernières intempéries

Sur la place de la Mairie, **réfection de la peinture des potelets de protection et remise en place des chaines**,

Et avec le soleil, la commune va pouvoir retrouver le joyeux bruit de la tondeuse de nos agents techniques.

Cabinet médical

Les travaux se terminent, **la réception de chantier est prévue le jeudi 26 avril**, nos praticiens pourront s'installer dès l'été.

Rue de chagrenon

La matérialisation en peinture des emplacements de stationnement sera effectuée dès la fin des travaux de la route d'auvers.

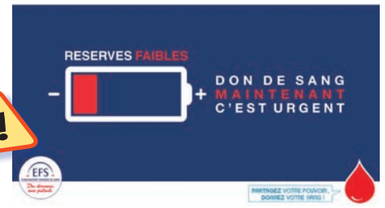

actions sociales et solidarité

association

L'association Renaissance & Culture de Lardy propose des **cours individuels de français pour adultes** à raison d'1h30 par semaine. L'association propose une remise à niveau du français ou un apprentissage du français pour toute personne débutant ou souhaitant élargir ses connaissances.

Les cours **sont dispensés gratuitement** et ont lieu une fois par semaine au Pôle culturel de Lardy (17 avenue du Maréchal Foch) à Lardy les lundis entre 14h30 et 20 heures et les mardis entre 9h30 et midi (hors vacances scolaires).

Pour toute demande ou renseignements complémentaires, veuillez contacter le 06 43 17 35 86 ou 01 60 82 69 35 ou par mail : renaissanceetculture.lardy@gmail.com

la CAF...

...l'Essonne change d'adresse

L'adresse postale pour les courriers est désormais :

CAF de l'Essonne
TSA 21131
91013 Evry Cedex

Les adresses des points d'accueil physiques répartis sur le département restent inchangées.

trait d'union

Trait d'union à Domicile

Acteur de Monalisa — MOBILISATION NATIONALE CONTRE L'ISOLEMENT DES ÂGÉS

ROMPRE L'ISOLEMENT SOCIAL

Il y a un an, l'association Trait d'Union à Domicile (TUD), pour **donner plus de sens** à son action, a signé la charte Monalisa (Mouvement national de lutte contre l'isolement des âgés).

Depuis, l'association poursuit son engagement dans la lutte contre l'isolement social. Elle a rejoint la coopération 91 dans cet engagement.

La mobilisation contre l'isolement social est un engagement d'équipes citoyennes.

Vous engager aux côtés de l'association Trait d'Union à Domicile (TUD), c'est donner vos idées et lutter contre l'isolement des personnes âgées avec les autres acteurs. Venez vous joindre à nous pour le développement de nos actions et de notre territoire.

Pour tout renseignement, nous écrire à : contact@traitduniondomicile.fr ou en appelant au 09 72 56 19 98.

Trait d'Union à Domicile (TUD) avec MONALISA c'est :

enfance & jeunesse

jeux

Bientôt un espace de jeux pour nos jeunes Janvillois.

A proximité des écoles et en lien avec le projet du city parc, les enfants de 6 mois à 12 ans vont bientôt pouvoir profiter de la création d'un espace de jeux situé autour du terrain de pétanque proche de la mairie.

C'est la société KOMPAN qui a été retenue pour la qualité et la fiabilité de ses produits.

Financé en grande partie par l'ancienne sénatrice Claire Lise Campion et le contrat de ruralité ce projet n'aura pas d'incidence notable sur le budget de la commune et viendra combler un manque d'infrastructure destinée aux plus jeunes sur notre commune. Composé de six structures implantées sur un revêtement de sol amortissant les jeunes pourront grimper, sauter, tourner, glisser le tout dans un espace sécurisé pour la plus grande tranquillité des parents. Les travaux devraient débuter en juin pour durer un quinzaine de jours, mais vous pouvez d'ores et déjà visualiser le projet *(voir photo)*. Un grillage et une porte avec sécurité enfant et accès handicapés viendront compléter cet espace pour bien le séparer du parking situé à proximité.

pause méridienne

Planning pause méridienne du 30 avril au 1er juin 2018

Mardi
Jeux collectifs pour les primaires
Martin - *City stade*

Jeudi
Street jazz et zumba pour les primaires
Barbara - *Salle des fêtes*

Vendredi
- **Activité autour du recyclage et expression corporelle pour les maternelles**
  Equipe animation maternelle - *Salle d'activités*
- **Découverte de la couture et du canevas pour les primaires -** Aline- *Salle d'activités*
- **Association Lire et Faire lire pour les CP.**

mission...

...sac a dos

Ce dispositif **mis en place par la Communauté de Communes** propose **aux jeunes de 16 à 22 ans de bénéficier d'un sac à dos et d'une subvention d'une valeur de 200 € pour partir en vacances l'été au minimum à 2 ou entre amis, en France ou à l'étranger**.

Pour cela il faut remplir un dossier de candidature à adresser au 2.0.

Toutes les informations sont disponibles sur https://sixteen25ans.com/mes-vacances/operation-sac-ados-2018/

Séjour

enfants école maternelle

Un bilan très positif pour le séjour pédagogique de notre école maternelle.

La découverte de nouvelles activités et la vie en collectivité participent à l'épanouissement des enfants les plus réservés, et permettent de créer des liens et une cohésion de groupe qui sont précieux au sein d'une école.

Les enseignantes remercient les parents d'élèves pour la confiance qu'ils accordent à l'équipe pédagogique.

Elles remercient également les Janvillois pour leur participation aux actions menées pour réduire le coût du séjour (tombola, vente de gâteaux le vendredi soir sur la place, vente de la brioche du 1er mai...)

Culture et loisirs

acfes

Gala le 16 juin 2018
à 20h30 (60ème anniversaire)
Salle communale de Janville sur Juine à 20h30

Entrée 6€, gratuit moins de 12 ans
Petite restauration et boissons.
Ouverture des portes à 20h00.

Renseignements : 01 60 80 48 36 ou site ACFES acfes.asso-web.com.

évènement

Troc ta joie

L'association Ô CHAP'O organise des événements culturels et éco citoyens pour favoriser la notion de coopération à travers l'échange et le partage.

Les événements **troc ta joie** (le premier a été organisé le 21 octobre 2017, le second le 28 avril 2018) se veulent à la fois conviviaux, festifs, pédagogiques et sont pensés de façon à respecter le bien-être de chacun.

Batucada, projections de films, spectacles, conférences, stand "zéro déchets", trocante, jeux et ateliers pour petits et grands, espaces zen et concerts, ponctuent ces journées axées sur l'entraide, le respect de l'environnement, la générosité et la création de liens entre tous.

Contacts :
Fanny Soulabaille, présidente : 06 88 20 08 27
Hélène Saucedo, trésorière : 06 72 28 34 65
Sophie Amado, secrétaire: 06 19 50 45 58

Culture et loisirs

Comité des Fêtes

C'est à venir au Comité des Fêtes
Brocante rue des Cagettes

Renseignements
au 06 26 03 81 59

Club du Jeudi

C'est à venir au Club du Jeudi

Projection film documentaire

Mercredi 2 mai 2018 Salle communale 15H00.

Projection sur la Birmanie en présence du réalisateur **Philippe Thibaud**.

Un périple qui vous fera découvrir **la Birmanie**, contrée mystérieuse qui saura nous dévoiler ses belles richesses.

De **Yangon** à **Mandalay**, capitale birmane de la culture et du bouddhisme. Le site incroyable de **Bagan** et ses centaines de temples.
La vie autour et sur le **Lac inle** et pour terminer, la plage de sable blanc de **Ngapali**.

Comme d'habitude la projection sera suivie d'un goûter.

Inscription 01 60 82 72 23
06 12 68 25 55
Participation 3 € à régler sur place

Vélo...

...à assistance électrique : testez-le !

Vous êtes habitants, élus ou agents d'une commune du Parc ? Le Parc naturel régional du Gâtinais français vous propose de tester gratuitement pendant une semaine le vélo à assistance électrique ! A l'heure où la sensibilisation au réchauffement climatique bat son plein, plus que jamais le Parc et ses habitants œuvrent pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Des solutions à l'échelle de tous, entre nouveaux modes de déplacement et économies d'énergie.

Le Parc lance, en partenariat avec ERDF, une opération de **prêt gratuit** de son vélo à assistance électrique, pour les habitants d'une des **69 communes du Parc** qui voudraient tester ce mode de locomotion. En milieu rural, les dénivelés importants et les distances domicile-travail sont des freins à l'usage du vélo. Le vélo à assistance électrique peut être une solution. En raison de son coût d'achat, il peut être intéressant de faire un test pour savoir si ce mode de déplacement vous convient.

Contact : Anaïs Morin,
Chargée de mission éco-mobilité :
a.morin@parc-gatinais-français.fr
Parc naturel régional du Gâtinais français
20 bd du Maréchal Lyautey -
91490 Milly-la-Forêt. Tél. : 01 64 98 73 93

agenda

Prochaine lettre municipale juin 2018

AVRIL

28 Evénement "Troc ta joie" de l'association O chap'O - *Salle communale*

MAI

02 Projection de film découvrir la Birmanie organisée par le Club du Jeudi *Salle communale 15H00*
06 Brocante du Comité des fêtes *Rue des cagettes*
06 Représentation de théâtre de l'ACFES *Salle communale*
07 Ramassage des déchets verts
08 Commémoration du 8 mai 1945 *Place de la mairie 10H30*
08 Collecte de verre
21 Ramassage des déchets verts
26 Représentation du groupe de théâtre de Mme LOMBAL - *Salle communale 20H30*

JUIN

02 Loto "Un espoir pour Tya" *Salle communale*
03 Festival de musique de la Fanfare intercommunale - *Salle communale*
04 Ramassage des déchets verts
05 Collecte de verre
07 Buffet campagnard du Club du Jeudi *Salle communale*
09-10 Exposition dessins enfants et bande dessinées de l'ACFES *Maison des associations*
16 Gala de fin d'année de l'ACFES *Salle communale*
16-17-23-24 Exposition dessins adultes de l'ACFES - *Maison des associations*
18 Ramassage des déchets verts
23 Fête champêtre - *Salle communale et cour de l'école*
30 Gala de fin d'année de la JADLS *Salle communale*

agenda de nos voisins

18 au 21 mai : Fête des cocus - *Etréchy*
26 mai : Exposition "L'art et l'eau" *Mairie de Bouray sur Juine*

Du 27 mai 2018 au 4 janvier 2019 : Exposition "Foujita, l'art d'illustrer", *archives départementales de Chamarande*

31 mai : Conférence "Entre souplesse et fermeté" - Relais assistants maternels *à Bouray*

2 et 3 juin : Festival des Héros à la conquête du monde - *Salle Jean Monnet Etréchy*

Du 1er au 14 juillet : Echo festival *Auvers Saint Georges*

NAISSANCES

5 décembre	Noa BANNETTE	1er mars	Daphné BOS
25 février	Félix KODISCHE	1er avril	Alexia SYLVAIN

DÉCÈS

10 avril	Daniel GOUIN
11 avril	Jean-Paul CHARBUILLET

Responsable de la publication : Evelyne CHARDENOUX • ***Rédacteur en chef :*** Christophe GARDAHAUT.
Ont participé à la rédaction de la lettre : A. BIGOT, L. CHAUVEL, E. CREPU, C. GARDAHAUT, E. L'HUILLIER, M. GERMAIN.
Création et mise en page : Atelier Gilles Bach Création 09 79 30 79 02 • ***Impression*** : NH Impression 89000 AUXERRE.